

Le Mesnil saint denis



BULLETIN MUNICIPAL N° 51 ÉTÉ 2011



LE MESNIL SAINT DENIS EST UNE COMMUNE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

Forum des associations 2011

Samedi 10 septembre de 10h à 17h
Parc des Sports Guy Lefébure – Tennis couverts



Accueil des nouveaux Mesnilois

Découverte de la ville
samedi 17 septembre à 14h30

Visite commentée de la ville en car (bourg, infrastructures, étang des Noës, Skit du Saint-Esprit, Notre-Dame de la Roche...) et pot de bienvenue offert par le Maire et les membres du Conseil municipal au château-mairie. S'inscrire en mairie avant le 10/09.

NB : les nouveaux habitants sont invités à venir se faire enregistrer sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre !



Bacheliers 2011

Samedi 17 septembre à 17h30

Le Maire et le Conseil municipal recevront et féliciteront les lauréats ayant obtenu une mention (un cadeau leur sera remis). Nous les remercions de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie avant le 10 septembre.



11^e édition de la Virade de la Vallée de Chevreuse

Grande fête conviviale à l'occasion des journées nationales de mobilisation contre la mucoviscidose (près de 700 Virades auront lieu dans toute la France, mobilisant 1 million de participants).

Samedi 24 septembre

Saint Rémy-lès-Chevreuse : initiation aux danses Bretonnes de 16h à 19h et festnoz de 21h à 02h Espace Jean Racine.

Le Mesnil Saint Denis : 18h à la piscine, ballet nautique (natation synchronisée) ; 20h45 théâtre au CLC.

Dimanche 25 septembre

Saint Rémy-lès-Chevreuse devant l'espace Jean Racine : 7h30-11h, randos VTT, cyclotourisme et pédestre (tous niveaux).

Chevreuse au château de la Madeleine : 11h-18h30 grande fête médiévale.

Programme détaillé sur le site <http://virades-chevreuse.fr/>

Mairie du Mesnil-Saint-Denis
1 rue Henri Husson
78322 Le Mesnil-Saint-Denis
Tél. : 01 30 13 86 50
e.mail : mairie@lemesnilsaintdenis.fr
Site : www.lemesnilsaintdenis.fr



Chères Mesniloises et chers Mesnilois,

Vous avez entre les mains le bulletin municipal de l'été et je vous en souhaite bonne lecture. Vous y trouverez beaucoup d'informations sur la vie municipale et communale.

J'espère que vous avez profité au mieux des animations du printemps, une période chargée qui représente pour tous un moment privilégié de rencontres et de convivialité, contribuant également à donner une image vivante de la commune au travers de diverses manifestations organisées par ces belles journées ensoleillées. Notamment les fêtes des écoles, la fête des voisins, la fête des associations, la fête de la musique (une bien belle journée organisée par le Syndicat d'initiative) et bien d'autres pour lesquelles il y a lieu de féliciter et de complimenter les nombreux acteurs et bénévoles, que je remercie tout particulièrement.

Les vacances sont à nos portes, je vous souhaite d'en profiter en famille là où vos pas vous porteront.

Bonnes vacances ... et bon courage pour la rentrée si vous prenez connaissance de ce bulletin à votre retour.

Votre Maire : 

Jean Créno

N.B. : au moment de mettre sous presse, je prends connaissance du feuillet « Tribune libre » et je suis stupéfait de cet acharnement médiatique. Des chiffres, des chiffres... Du bla bla, qui ne conduit à rien, si ce n'est à vouloir discréditer le Maire, qui soit dit en passant agit toujours selon les règles et avec l'approbation et donc le vote du Conseil municipal. Restons sereins. Et lisez l'article sur les finances communales, enfin sur de bons rails : intérêts et capital de la dette peuvent désormais être remboursés sur le budget de l'année, qui, au surplus, présente un solde positif et une ligne de trésorerie ramenée à zéro. Seul le résultat compte, laissons polémiquer ceux qui en ont envie.

Zoom sur les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations votées sont résumées ci-après.

Séance du jeudi 16 décembre 2010

- ◆ Approbation du budget primitif 2011 et des budgets "eau potable" et "assainissement".
- ◆ Augmentation de la redevance d'assainissement 2011.
- ◆ Augmentation de la surtaxe d'eau potable 2011.
- ◆ Prise en charge d'une quote-part des frais généraux de fonctionnement au budget assainissement.
- ◆ Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2011.
- ◆ Autorisation au Maire de signer le marché des assurances.
- ◆ Acceptation du moyen de paiement des CESU (Chèque emploi service universel).
- ◆ Révision des tarifs de concessions du cimetière.
- ◆ Autorisation au Maire de signer le traité de concession avec l'aménageur-constructeur du « Village ».
- ◆ Demande de subvention sur les fonds de la réserve parlementaire – Assemblée Nationale pour changer la structure du jeu extérieur du Centre de loisirs.
- ◆ Approbation du règlement intérieur du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents).
- ◆ Approbation du règlement intérieur du RAM (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s).
- ◆ Modification des tarifs pour l'accueil de loisirs des adolescents sans hébergement.

Jeudi 20 janvier 2011

- ◆ Budget annexe du service de l'assainissement 2010.
- ◆ Demande de reconduction du contrat départemental.

Jeudi 10 février 2011

- ◆ Vente du terrain du Clos de Breteuil.
- ◆ Garantie d'emprunt "Versailles Habitat" pour l'opération Clos de Breteuil.
- ◆ Création d'une poste d'adjoint technique de 2^e classe non titulaire à temps non complet.
- ◆ Renouvellement de la ligne de trésorerie "Caisse d'épargne" pour l'année 2011.
- ◆ Refinancement des prêts du Crédit Agricole.
- ◆ Autorisation au Maire de signer la convention d'objectifs et de financement pour le RAM.
- ◆ Autorisation au Maire de signer la convention d'objectifs et de financement pour le LAEP "Le Scoubidou".
- ◆ Autorisation au Maire de signer la convention d'objectifs et de financement pour l'accueil de loisirs des adolescents sans hébergement.

Jeudi 3 mars 2011

- ◆ Débat d'orientation budgétaire 2011.
- ◆ Information sur les marchés.

Jeudi 31 mars 2011

- ◆ Fixation des taux TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) 2011 et autres.
- ◆ Autorisation d'un programme d'aménagement en salle polyvalente de la Ferme de Beaurain.
- ◆ Budget primitif 2011.
- ◆ Création de postes de non-titulaires à temps complet pour les besoins saisonniers de l'été 2011.
- ◆ Avenant à la convention d'objectifs et de financement pour le RAM avec la CAF (Caisse d'allocations familiales).
- ◆ Demande de subvention au Conseil Général pour travaux de grosses réparations dans les écoles élémentaires et maternelles.
- ◆ Construction de logements sociaux avec engagement sur la triennalité (63 logements).
- ◆ Avenant n°1 à la convention conclue entre l'Etat et le groupement de communes Le Mesnil Saint Denis – Chevreuse – Saint-Rémy-lès-Chevreuse relative à la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Vendredi 17 juin 2011

- ◆ Election des délégués du Conseil municipal pour les élections sénatoriales du 25 septembre 2011.

Jeudi 23 juin 2011

- ◆ Compte administratif 2010, "eau potable", "assainissement", "commune".
- ◆ Budget annexe et Compte de gestion 2010, "eau potable", "assainissement".
- ◆ Budget "eau potable" – Compte administratif 2010 – Affectation du résultat.
- ◆ Budget "assainissement" – Compte administratif 2010 – Affectation du résultat.
- ◆ Tenue de l'inventaire et de l'état de l'actif.
- ◆ Schéma d'intercommunalité, vote favorable.
- ◆ Demande de subvention ligne 36.05.
- ◆ Autorisation au Maire de signer le marché d'assainissement.
- ◆ Autorisation au Maire de signer le marché de travaux d'assainissement rues André Leclerc - Jean d'Ayen.
- ◆ Autorisation au Maire de signer le marché d'éclairage public.
- ◆ Autorisation au Maire de signer le marché de toiture du Groupe scolaire Champmesnil.
- ◆ Participation aux travaux d'entretien des rivières de la Haute Yvette pour l'année 2011.
- ◆ Nomination de la future rue pour le Clos de Breteuil : la rue Charles de Selle.
- ◆ Tarifs cantines, études surveillées, accueil périscolaire, accueil de loisirs des adolescents sans hébergement.

Evelyne Presles
Directrice générale des services



Le Clos de Breteuil prend forme

Le nouveau quartier sort de terre, les différents réseaux sont installés. D'ici la fin de l'année, vous pourrez voir les 13 maisons individuelles en accession à la propriété, les 36 appartements sociaux répartis en plusieurs constructions dites intermédiaires, les 8 appartements en accession à la propriété et le local destiné à la création d'une micro crèche.

Pour desservir le quartier : une voie intérieure qui portera le nom de Charles de Selle.

Charles de Selle : né en 1707, avocat au Parlement de Paris, Conseiller du roi puis Commissaire aux requêtes du palais.

Le 15 septembre 1737, il acheta le château du Mesnil Saint Denis. En 1747, il finança les travaux de restauration intérieure de notre église et fit don du tableau « Le martyr de Saint Denis » peint par Jean-Simon Berthélemy, élève de Carle Van Loo. En 1763, il fit paver les rues qui correspondent aujourd'hui aux rues Henri Husson et Raymond Berrurier. Le 30 janvier 1769, il déposa le château dans la corbeille de mariage de son fils Charles François qui contribuera lui aussi à la vie de la commune.

Un quartier en devenir : Le Village

Lors de la séance du 16 décembre 2010, le Conseil municipal a donné son accord pour que le Maire signe le traité de concession avec la société Consortium Français de l'Habitation (CFH) pour aménager la zone du futur quartier Le Village. Le projet sera intégré dans le tissu urbain existant.

Des liaisons douces traverseront le programme d'est en ouest par la création d'un mail et du nord au sud par la restauration de la sente N° 26 existante.

L'aménagement paysager sera minutieusement soigné sur le thème des vergers comme le préconise le PNR. La création d'une noue le long de la liaison douce principale permettra la récupération des eaux de pluie. Les voies de circulation pour les véhicules seront aménagées de manière à limiter la vitesse pour réaliser un quartier lent.

Le projet comprend :

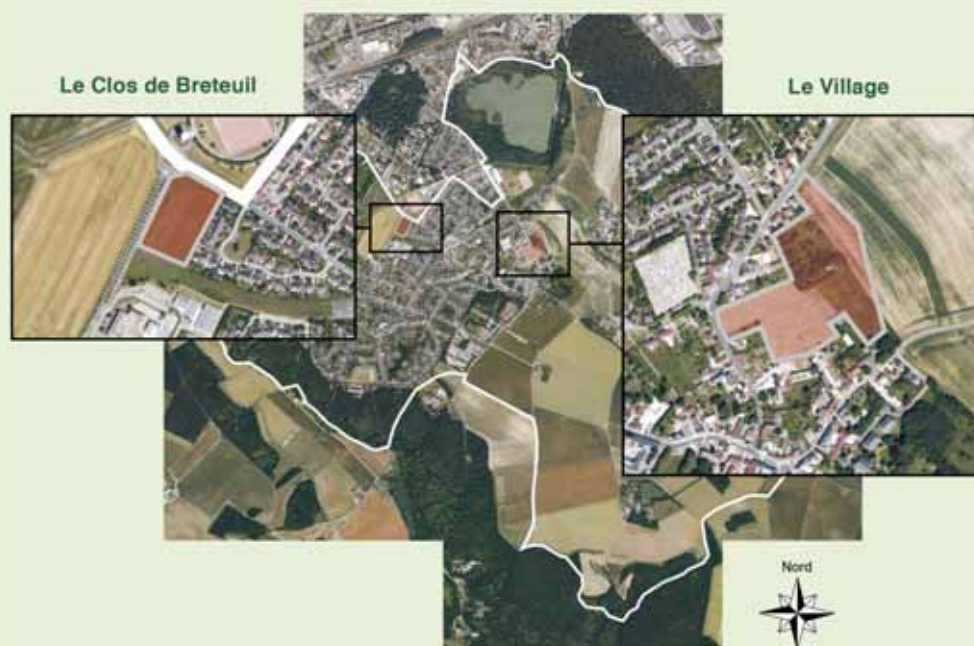
- ◆ des maisons de types et de hauteurs différents : rez de chaussée + 1 étage ou rez de chaussée + combles,
- ◆ des collectifs rez de chaussée + 1 étage + combles.

L'ensemble s'articule en 4 îlots avec :

- ◆ 20 logements collectifs et 39 maisons individuelles en accession à la propriété,
- ◆ 64 appartements en logements sociaux.

La création d'une micro crèche complètera le projet.

L'opération « Aménagement du village » pourrait être terminée fin 2013.



Annick Féménia
Adjoint au Maire chargé
de l'urbanisme,
de l'environnement et du
développement durable



Nette éclaircie à l'horizon

S'appuyant sur des bases désormais solides, le budget primitif 2011 s'inscrit dans un contexte général d'incertitudes (gel des dotations de l'État, réforme de la taxe professionnelle, marche vers l'intercommunalité) qui légitime la hausse modérée des taux de 2 % votée par le Conseil municipal fin mars. L'année 2011 verra la commune continuer son effort en matière d'accueil de la petite enfance, doubler ses crédits en matière de réhabilitation de la voirie mise à mal par un hiver exceptionnellement rigoureux et enfin relancer le projet de la Ferme de Beaurain sous la forme d'une autorisation de programme établie sur trois ans.

Des résultats de la gestion 2010 très encourageants

◆ La commune a maîtrisé ses dépenses de gestion (+ 1 % par rapport à 2010) tout en consolidant l'offre de services destinée à la population.

Au niveau des charges de personnel, les dépenses (2,805 M€) sont quasiment identiques à celles réalisées en 2009 (2,804 M€).

Ce résultat est d'autant plus méritoire que la commune a eu à faire face à :

- une flambée des dépenses d'énergie (17 % de croissance du poste),
- une envolée des fournitures de voirie (achat de sel de déneigement),
- une compensation du besoin de financement du CLC pour un montant de 47 000 €.

Elle a su en revanche sur de nombreux postes diminuer ou contenir le montant des charges :



- poursuite de la décreue en matière de fournitures administratives (22 000 € contre 26 000 € en 2009),
- effet en année pleine du nouveau contrat de location maintenance des photocopieurs (- 26 000 €),
- respect de l'enveloppe allouée aux fêtes et cérémonies (40 000 €),
- diminution de 5 % des charges d'intérêt (baisse de l'encours de la ligne de trésorerie).

◆ Dans le même temps, grâce à l'effort fiscal des Mesnilois, l'ensemble des recettes a progressé de 10 %.

Elles s'élèvent à 8 067 000 € contre 7 318 000 € en 2009.

- Les produits des services communaux progressent au même rythme que l'offre de service à la population (création de deux régies dans le secteur de l'enfance et de la petite enfance). L'application du quotient

◆ Des dépenses d'équipement consacrées à la Maison de la petite enfance et au gros entretien du patrimoine immobilier.

S'élevant à 1,5 M€, elles ont concerné notamment :

● la construction de la Maison de la petite enfance (+ Relais Assistantes Maternelles, + Lieu d'Accueil Enfants Parents)	535 000 €
● l'enfouissement des réseaux, avenue de Sully	186 000 €
● la réhabilitation de la voirie	162 000 €
● l'aménagement du groupe scolaire Champmesnil (isolation phonique, réfection électrique)	102 000 €
● l'aménagement du Centre de loisirs	26 000 €
● la part communale pour la finalisation de l'aire des gens du voyage	18 000 €
● l'équipement des restaurants scolaires (chariots, vaisselle, aménagement vestiaire...)	5 000 €
● l'aménagement de la salle Gassendi (avec travaux en régie)	6 000 €

Elles ont été financées par :

● les subventions spécifiques :	400 000 €
● le FCTVA :	300 000 €
● l'emprunt :	600 000 €
● l'autofinancement :	200 000 €

L'encours de la ligne de trésorerie a été totalement remboursé au 31 décembre 2010.

familial permet en outre une répartition plus équitable de l'effort des familles sans provoquer à ce jour de baisse de la fréquentation.

- Le produit des contributions directes a progressé de 7 % tandis que les droits de mutation ont connu une embellie, signe du retour de la croissance, les portant à 358 000 €.
- La commune a aussi bénéficié de dotations de compensation de perte de taxe professionnelle enregistrée les années précédentes (+ 51 000, + 82 000 €).

◆ **Pour conclure sur la section de fonctionnement :**

des dépenses de gestion maîtrisées, des recettes qui progressent de 10 % grâce à l'effort fiscal, l'épargne se reconstitue et représente 1,472 M€.

Fait nouveau, cette épargne permet de rembourser intérêts et capital de la dette.

Une part croissante d'autofinancement peut être consacrée aux dépenses d'équipement, d'où des charges d'intérêts à la baisse et une épargne qui se conforte. La commune rentre dans un cercle vertueux.

- les dépenses d'énergie prévues à hauteur de 298 000 € en fonction du réalisé ;
- les fongibles en hausse également (peinture des salles de classe, sacs de déchets verts) ;
- les fournitures de voirie qui doublent par rapport à 2010 (approvisionnement de sel de déneigement) ;
- un effort important en matière d'entretien de voirie (nids de poule, élagage...) pour 120 000 € contre 70 000 € à l'ordinaire ;
- une provision en note d'honoraires de 80 000 € (lancement du PLU, le Plan local d'urbanisme) ;
- une hausse de 8 % de la contribution au SIVOM (impact des travaux de sécurisation des abords du collège).

A contrario, de nombreux postes diminuent :

- les assurances dont le contrat passe de 97 000 € à 30 000 € pour des garanties équivalentes ;
- la maintenance informatique (- 10 000 €) grâce à l'optimisation de l'achat public ;



leur progression en corrélation avec la croissance de l'offre de services.

- Du point de vue des contributions directes, l'État garantit « le panier des ressources fiscales 2010 ». Les taux votés présentent une augmentation de 2 %.
- On assiste au gel, voire à la baisse de la Dotation globale de fonctionnement.

◆ **Pour conclure sur la section de fonctionnement :**

avec toutes ses composantes, l'autofinancement dégagé est de 1,213 M€.

Il est de nature à rembourser les charges de la dette. L'épargne nette est positive.

◆ **L'investissement : la préservation du patrimoine et un objectif, l'aménagement en salle polyvalente de la Ferme de Beaurain.**

- Les dépenses d'entretien du patrimoine représentent 1,6 M€. Cette année, l'accent est mis sur les travaux de couverture de l'école de Champmesnil, la réhabilitation de la voirie, les travaux d'aménagement (bâtiments et voirie) pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi que l'éclairage public.
- L'aménagement de la Ferme de Beaurain en salle polyvalente fera l'objet d'une autorisation de programme de 2,9 M€ financée par les 1,7 M€ de la cession d'actif du Clos de Breteuil, des subventions, le FCTVA et l'autofinancement (100 000 €).
- En recettes, l'emprunt d'équilibre est estimé à 600 000 €. Il ne sera probablement pas mobilisé.



◆ **Un budget primitif 2011 entre prudence et ambition**

Globalement, le budget 2011 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 9,2 M€.

◆ **Des dépenses soumises à des tensions inflationnistes compensées par des marges dégagées (assurances, masse salariale).**

Certaines charges à caractère général sont en croissance :

- les dépenses du personnel (- 150 000 €) ;
- les charges financières (314 000 € contre 320 000 € en 2010).

Il faut noter également le changement du mode de gestion du Centre de loisirs, passant du CLC à l'IFAC 78 dans le cadre d'un équilibre financier comparable.

◆ **Des recettes impactées par la réforme fiscale et le gel des dotations de l'État.**

- Les produits des services poursuivent

Laurent Le Cam
Directeur des finances et des ressources humaines



Travaux d'entretien et d'aménagement en cours

Après les opérations incontournables de rebouchage des nids de poule résultant des rigueurs de l'hiver, la commune a lancé, mi-mai, une première phase de travaux sur la voirie.

Ont ainsi été réalisés par la Société Eurovia :

- la création d'un trottoir rue de Fort Manoir avec réaménagement de la chaussée ;
- le réaménagement des trottoirs de l'avenue de Sully sur la portion de rue ayant fait l'objet de l'enfouissement des réseaux aériens en 2010 ;
- le réaménagement d'une partie de chaussée longeant le sud de la place Henri IV ;
- l'aménagement de la sortie de la sente n°26 côté rue Léon Bobin ;



- diverses opérations sur des parties de trottoir avenue du Maréchal Joffre, rue Emile Fontanier et rue de la Croix Mathurine.

Une seconde phase est prévue au second semestre et devrait concerner :

- le réaménagement de la chaussée avenue du Maréchal Joffre entre la rue Blaise Pascal et l'intersection avec la RD 58 ;
- le réaménagement de la chaussée rue de la Louveterie ;
- le réaménagement du carrefour de l'avenue Charles de Gaulle et de la rue Henri Husson ;
- diverses opérations localisées.

Passages piétons, "Stops", aménagements pour personnes à mobilité réduite

Une commande a été lancée début juin pour la mise en œuvre d'une nouvelle opération de marquage au sol concernant :

- des passages piétons et notamment ceux empruntés par les enfants participant aux différentes lignes du « ramasse-loustics » ainsi que ceux situés à proximité des établissements scolaires ;
- des bandes blanches matérialisant les « Stops ».

Enfin, les travaux relatifs à la loi sur le déplacement des personnes à mobilité réduite seront poursuivis, en ce qui concerne la voirie, par des abaissements de bordures de trottoirs à différents carrefours avec pose de bandes podotactiles et de potelets avertisseurs.



Daniel Doux

Adjoint au Maire délégué à la Circulation, à la Sécurité, aux Transports et à la voirie



Sécurité

Vacances tranquilles

Comme les années passées au moment des vacances d'été, la mairie en collaboration avec la Police nationale, met en œuvre « **L'Opération tranquillité vacances** ».



Cette action se traduit par des passages de la Police municipale ou nationale au domicile des personnes ayant sollicité ce service afin de vérifier de l'extérieur les résidences signalées.

Pour en bénéficier, les habitants du Mesnil doivent s'inscrire auprès de la mairie au moins 5 jours avant la date de leur départ, soit par demande faite par correspondance adressée à Monsieur le Maire sur le formulaire disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, soit en se présentant à l'accueil de la mairie.

Il est rappelé que, lors de ses vacances, la Police municipale dépose un avis de passage dans les boîtes à lettres des personnes concernées, ce qui n'est pas le cas de la Police nationale qui informe seulement la mairie de ses passages.

Rappel de quelques règles simples pour de bons rapports de voisinage

Nuisances sonores

En application de l'arrêté préfectoral n° 08-038/DDD du 25/03/2008 relatif à la lutte contre le bruit :

- 1 – Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de protection est **interdit de jour comme de nuit**.
- 2 – Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, **y compris les travaux d'entretien des espaces verts** ainsi que ceux de chantier sont interdits :
 - avant 7 heures et après 20 heures les jours de semaine,
 - avant 8 heures et après 19 heures le samedi,
 - les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour la sécurité des personnes ou des biens.

De plus, en application de l'arrêté municipal n° 2009/223 du 19/05/2009 contre le bruit, les travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, bétonnières, ...) sont autorisés :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
 - de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi.
- Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

Feux de jardins

Le brûlage des feuilles mortes et déchets végétaux de jardin, à l'exclusion de tous autres déchets, est autorisé :

- du lever du soleil à 11h du matin du lundi au vendredi.

Ils sont interdits les samedis, dimanches et jours fériés.

Il est formellement interdit de procéder à l'allumage de ces feux dans un périmètre de moins de 30 mètres autour des habitations.



Lavage des voitures

Le lavage des véhicules sur la voie publique est interdit. Il pollue notre environnement en laissant s'écouler des eaux chargées de métaux lourds, détergents, huiles, essences,... dans les caniveaux, donc dans le réseau des eaux pluviales qui se déverse dans la nappe phréatique.



Le Mesnil Saint Denis sous vidéo protection



En application de la décision prise en Conseil municipal, le système de vidéo protection ayant fait l'objet d'une subvention du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) a été mis en service le 27 mai dernier.

Ce système, mis en œuvre par la Société EUROIIS, permet la surveillance de divers sites de la commune et concourt ainsi à l'amélioration de la sécurité des Mesniloises et Mesnilois.

Les images émanant des caméras équipant ces différents sites sont enregistrées au Centre de supervision urbain sur une période de 15 jours et effacées à l'issue de ce délai, sauf demande émanant de l'autorité judiciaire pour des besoins d'enquête.

Conformément à la législation, des panneaux avertissant de la présence de ce dispositif, sont implantés aux différents accès de la commune et comportent l'indication de l'autorité pouvant être contactée ainsi que le numéro de téléphone à utiliser.

Daniel Doux

Adjoint au Maire délégué à la Circulation, à la Sécurité, aux Transports et à la voirie



Restauration écologique des prairies humides de l'étang des Noës



Les travaux des aménagements pastoraux sur les prairies humides restaurées autour de l'étang des Noës sont terminés. Clôtures, passerelles amovibles, passerelles fixes pour permettre le passage des animaux d'un îlot à l'autre, pompe de prairie, etc. sont prêts à accueillir pour un pâturage extensif des animaux rustiques — poneys, chevaux de Camargue, shetland — sur une période courte de juillet à fin octobre.

Cette année constituera une première expérience. Les travaux ayant pris un peu de retard, la mise en place des animaux sera décalée.

Rappelons que l'un des enjeux majeurs de la charte du Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse concerne la sauvegarde des zones humides et la réouverture de ces espaces. Grâce au site remarquable de l'étang des Noës, le Mesnil Saint Denis a pu, en collaboration avec le Parc naturel régional, réaliser ce projet qui a pour objectif de préserver les milieux naturels les plus riches.



▲ Tous ces déchets n'ont rien à faire le long des chemins...
Merci aux jeunes nettoyeurs !
Et espérons que les auteurs de ces dépôts sauvages choisissent à l'avenir de prendre le chemin de la déchetterie qui est à leur disposition avenue du Maréchal Joffre.

Plus belle la ville !

Opération annuelle initiée par le Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse, le "Nettoyage de printemps" se déroule traditionnellement l'un des deux derniers week-ends de mars.

Opération "Nettoyage de printemps"

Pour le Mesnil Saint Denis, nous avons choisi le thème :

« **Mobilisons-nous pour une nature plus propre. Ramassons ensemble nos déchets.** »

Le 19 mars, une trentaine de scouts et guides de France encadrés par des élus et quelques Mesnilois ont ramassé environ 6m³ de déchets très divers éparpillés le long du chemin des Rigoles dont l'entrée se situe avenue de Bonnelles, sur le chemin de Bellepanne, à Rodon chemin de la Minière, rue de la Croix Mathurine, chemin rural N°5, chemin du Pressoir, rue du Fort Manoir au Mousseau jusqu'à la RD13.

Nos chemins ruraux ne doivent pas servir de dépotoirs pour batteries de voitures, pneus, matelas, bouteilles, canettes et autres déchets. Le Mesnil Saint Denis met à la disposition de tous des containers, une déchetterie, un ramassage en porte à porte et tous les moyens pour un tri sélectif des déchets.

Lors du goûter convivial qui a suivi cette opération de nettoyage, pour remercier les scouts et guides de France qui ont participé, Monsieur le Maire a remis à chacun « Le Passeport du jeune éco-

citoyen », geste symbolique qui a été bien accueilli.

Mention spéciale pour les services techniques toujours disponibles, présents même en dehors de leurs heures de travail. Ce samedi 19 mars vers 18 heures tous les déchets ramassés et réunis par nos soins à trois endroits étaient récupérés et déposés par les services techniques à la déchetterie. Merci à l'équipe pour son dévouement.



Remise des passeports du jeune éco-citoyen

Annick Féménia
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable



Tri sélectif

Nette amélioration de la qualité du tri

Deux ans après la mise en place des nouvelles règles de tri et de collecte, où en sommes-nous ?

Grâce à la nouvelle organisation et surtout grâce aux efforts des Mesnilois, nous avons amélioré l'efficacité et en conséquence le coût.

Le tonnage total de déchets par habitant (porte-à-porte + apport volontaire) a diminué : nous sommes passés d'une production de 614 kg à 561 kg pendant cette période. L'objectif de - 10 % que nous nous étions fixé est atteint.

Il ne faut cependant pas relâcher nos efforts, notamment dans la qualité du tri où nos résultats sont stagnants depuis trois ans ; le taux de refus de 25 % sur la collecte des emballages et journaux/magazines (sacs jaunes) peut être abaissé avec quelques efforts, cela permettra une meilleure revalorisation et un coût moindre.

Au cours de ces deux années, nous avons amélioré le service aux habitants en procédant à la distribution des sacs à domicile et en proposant, depuis le début de l'année 2011, la collecte des D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) ; vous pouvez désormais apporter à la déchetterie vos vieux appareils d'électroménager (frigo, machine à laver, fer à repasser,...) et vos appareils électroniques usagés (ordinateurs, radios,...).



Actions de sensibilisation auprès de tous et notamment des jeunes

Nous avons aussi poursuivi notre campagne d'information en organisant une exposition sur le tri durant une

journée ("La Tournée des Dééglingués") ; des stands d'information ont permis de sensibiliser les visiteurs sur la nécessité de réduire la quantité de déchets que nous produisons.

On pouvait également voir une exposition d'affiches réalisées par des élèves des collèges Philippe de Champaigne et Ste Thérèse ponctuée par un concours destiné aux enfants du Mesnil St Denis chargés de trouver un nom à la mascotte du tri.

Enfin, afin d'apporter une vision plus complète sur le tri, la commune a offert aux quatre classes des deux collèges ayant participé à l'exposition, une visite du centre de tri du SIDOMPE (syndicat de traitement des ordures ménagères) et de la plateforme de compostage de la société Sepur à Plaisir.

Pour terminer, nous travaillons actuellement sur un réaménagement de la déchetterie afin d'améliorer son fonctionnement aux heures de forte affluence. N'oubliez pas que vous pouvez trouver tous les renseignements nécessaires (calendrier, guide du tri...) sur notre site internet. Voici pour vous aider différents sites internet qui traitent de ce sujet :
www.reduisonsnosdechets.fr
www.developpement-durable.gouv.fr
www.ecologie.gouv.fr
www.ademe.fr
www.agir21.org
www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr
www.lemesnilsaintdenis.fr

Chaque citoyen peut, par des actions concrètes et simples, œuvrer, au quotidien, pour limiter la croissance des quantités de déchets que nous produisons ; les principes en sont tous simples.



Visite des élèves du collège au SIDOMPE, le syndicat de traitement des ordures ménagères.

Jean-Michel Michenaud
Adjoint au Maire chargé
des affaires générales,
du personnel et des travaux



Un point sur les dossiers en cours

Dans une commune, il faut toujours être en et dans l'action car l'activité est continue et les dossiers demandent un suivi permanent. Certains sont clos, d'autres méritent encore beaucoup d'attention. Voici un rapide coup d'œil sur quelques-uns d'entre eux pour vous informer plus précisément :

Le Clos de Breteuil pointe son nez

Ce programme de constructions est en bonne voie de réalisation, les gros travaux avancent rapidement et dans les prochaines semaines nous verrons apparaître les premiers bâtiments. Au cours de la seconde partie de l'année 2012, Versailles Habitat, bailleur social pourra procéder aux premières attributions de logements et les premiers acquéreurs pourront prendre possession de leur bien.

Élaboration concertée du Plan local d'urbanisme

Comme indiqué dans le précédent bulletin, nous avons renouvelé notre adhésion au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et nous avons lancé la transformation de notre Plan d'occupation des sols (POS) en Plan local d'urbanisme (PLU).

A ce titre, les formalités administratives se sont poursuivies par l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de l'élaboration du nouveau PLU. Sept cabinets spécialisés ont répondu. Nous en avons



retenu et reçu cinq afin de préciser ensemble les prestations attendues et les moyens engagés pour y parvenir. Les derniers jours de juin devaient nous permettre de sélectionner le meilleur d'entre eux, celui qui, à notre avis, sera susceptible de travailler au mieux et au plus près des élus mais également de la population et des associations, avec des réunions de parcours. Le chemin est assez long pour arriver à la phase finale et à l'enquête publique qui permettra à tous de s'exprimer à nouveau, il faut en effet compter environ 18 mois.

La sécurité de l'avenue de Breteuil

Ce dossier est engagé et suivi depuis plusieurs années. Après l'obtention des subventions, les accords de la Région et du STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France), les travaux auront commencé lorsque vous prendrez connaissance de ce bulletin. La société Eiffage a été retenue et il est évident que cela va causer durant 3 ou 4 mois quelques difficultés de circu-

lation. D'autant plus que le collège Philippe de Champaigne doit faire peau neuve : l'intérieur du bâtiment sera entièrement réaménagé et les cours seront donnés dans des bungalows installés sur le parking du gymnase – ces travaux devraient durer une année. Nous comptons sur votre compréhension et votre patience.

« Le Village » : un projet avancé à la rentrée

Depuis l'attribution de la concession d'aménagement de la zone NA2 « Le Village » au profit du Consortium Français de l'Habitation (CFH) annoncé dans le dernier bulletin, le dossier suit son cours. CFH a entamé les démarches consistant à acquérir les terrains et à préparer le dossier de demande de permis de construire ; la plus grande partie de l'emprise, soit 90 %, a fait l'objet d'accords entre les parties. Par contre, deux petites parcelles sont dans l'attente de l'évaluation du service des Domaines dont l'intervention a été demandée. L'aménageur devrait présenter à la rentrée un projet avancé pour le permis de construire.

Intercommunalité fixée

L'intercommunalité a enfin un contour puisque le schéma nous a été notifié le 11 mai et que notre périmètre est fixé avec huit autres communes du canton : Chevreuse, St Rémy-lès-Chevreuse, Milon la Chapelle, St Lambert, St Forget, Choisel, Senlis et Dampierre. Ce périmètre ne conviendra certainement pas à tous mais ayant réuni les membres du Conseil municipal, une majorité s'est dégagée pour la Vallée, ce qui m'a permis au fil des rencontres avec Monsieur le Préfet dans une démarche de dialogue et de concertation, d'exprimer notre choix. Le périmètre doit être entériné d'ici le 31 décembre prochain, à la suite



Scolaire

L'Atelier des Mamans a fêté ses 10 ans !



Créé il y a 10 ans, cet atelier réunit une dizaine de petites mains qui fabriquent avec beaucoup de goût **des objets de décoration vendus exclusivement au bénéfice de la Caisse des écoles.**

Au cours de ces dix années, 12 500 € ont ainsi été versés, augmentés de 2000 € en 2011 !

Que toutes ces mamans soient ici remerciées pour leur constance et leur générosité.

Rappel : la Caisse des écoles est un organisme municipal dont l'objectif est d'aider les établissements scolaires maternelles et élémentaires de la commune dans le financement de leurs projets pédagogiques.

Complémentaire de la coopérative scolaire, la Caisse des écoles alimente son budget grâce aux dons d'entreprises (en baisse constante), aux cotisations de ses adhérents (parents, grands-parents, élus,...) et aux produits des manifestations organisées (marché de Noël, rallye pédestre,...).

L'Atelier des Mamans est aujourd'hui le plus gros donateur de la Caisse des écoles, ce qui permet d'allouer une somme de 6 €/enfant/an (contre 10 € les années précédentes).

Si vous avez un peu de temps, allez les rejoindre, ambiance conviviale assurée !

Renseignements auprès de la Présidente, Valérie Charluteau.

Son courriel : charluteaufamily@club-internet.fr



Une cabane de jardin pour l'école élémentaire du Bois du Fay

Animé par Mesdames Schwander et Bodiguel, le potager du Bois du Fay est aujourd'hui bien ancré dans les projets pédagogiques de l'école.

Pour permettre le rangement des outils de jardinage utilisés par les enfants, une cabane de jardin a été installée par les services municipaux et très officiellement inaugurée avec les élèves des classes concernées : ruban tricolore et remise des clés aux enseignantes.

Très fiers, les élèves sont repartis avec un morceau de ruban et, en échange, ont remis des dessins aux maires-adjoints présents.



*Des enfants très fiers lors de l'inauguration de la cabane !
Remise officielle des clés de la cabane aux enseignantes par Evelyne Aubert.*



Une brillante élève

Première de la circonscription à avoir atteint 100 000 points sur Maxicours, Océane Mariano a été félicitée en mairie et a reçu sa récompense, une tablette numérique, des mains de Madame Anne Capioux, adjointe au Maire d'Elancourt, chargée des nouvelles technologies.

Maxicours, soutien scolaire en ligne, est gratuit pour les élèves de notre commune. Renseignements auprès d'Evelyne Aubert en mairie.

L'agenda de vos loisirs

LE MESNIL SAINT DENIS ET SES ENVIRONS



Septembre 2011

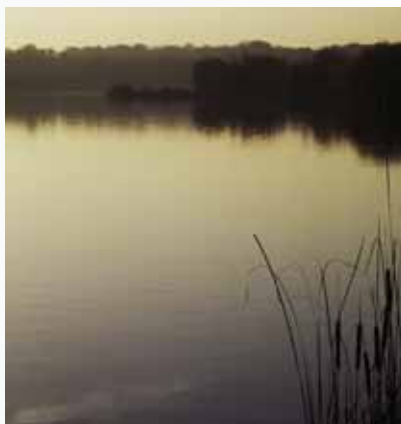
Samedi 3

- Visite du Skit du Saint-Esprit à 14h30 : inscription au Syndicat d'Initiative.

- Visite de l'étang des Noës à 15h45 : inscription au Syndicat d'Initiative. ▶▶▶

Lundi 5, 12, 19, et 26

L'association Service Entraide Parents organise un « Café Accueil » gratuit de 9h15 à 11h (un temps de rencontre et de partage, avec ou sans les enfants).



© Patrick Blanc

Du mercredi 7 au dimanche 25

Le Tennis club municipal (TCM) organise le **Tournoi Open Adultes** : ouvert à tous les licenciés FFT (hommes et femmes). Adultes : 16 €, jeunes : 10 €. Accès libre aux spectateurs.

Samedi 10

◀◀◀ - Forum des associations de 10h à 17h aux tennis couverts.

- L'ASMD organise sa « Soirée des 50 ans » réservée aux dirigeants des sections et bénévoles y travaillant. Démonstration d'escrime et de Tai Chi dans le gymnase du parc Guy Lefebure.

Dimanche 11

La Cite Rêvée, Les Lunaisiens - Ensemble vocal et instrumental - Arnaud Marzorati - Jean-François Novelli. Musée National de Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux, dans le cadre du Festival d'Ile de France.

Du mercredi 14 au dimanche 18

11^e Biennale Mondiale de la Reliure d'Art à St-Rémy-lès-Chevreuse.

Mercredi 14

Le Tennis club municipal organise les **tests de niveau** : évaluations du niveau des joueurs afin de finaliser la formation des groupes de cours et d'entraînement.

Samedi 17

- **Accueil des nouveaux arrivants** au Mesnil à 14h30 : visite de la ville et de ses infrastructures en car et pot de bienvenue offert par le Maire et les membres du Conseil municipal. S'inscrire en mairie avant le 10/09.



- **Mise à l'honneur des bacheliers** 2011 avec mention. Pot de félicitations et remise de cadeau à 17h30 dans le salon de lecture de la mairie. S'inscrire en mairie avant le 10/09.

L'agenda de vos loisirs

LE MESNIL SAINT DENIS ET SES ENVIRONS

- Réunion mensuelle du **Cercle philatélique** de 10h à 12h au CLC.

- **Concert de Gospels**, les **Come One**, organisé par le Syndicat d'initiative à 20h30 à l'église du Mesnil. Prix public 10 €, 8 € pour les adhérents du S.I.

Dimanche 18

- La section cyclisme de **I'ASMD** organise la **Grizzly Cup 2011** (course de VTT) de 9h à 11h, placée sous le signe Sport Nature. Finale VTT du Tour 2011 dans les bois du Mesnil.



- **Journée du patrimoine** : le SI propose :

- la visite du château-mairie de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- deux visites de Notre Dame de la Roche à 13h30 et à 17h30,
- concert et musique de chambre et exposition au château-mairie.

- **L'AAPPMA des Noës** organise un **concours de pêche "au coup"** à l'étang des Noës à 7h et à 12h30 pour les adultes (10 €) et à 14h et 15h30 pour les jeunes de moins de 16 ans (4 €). Remise des lots à 16h30.

Mardi 20

L'Association Autonome des Parents d'Elèves (AAPE) organise à 21h une **réunion d'information** dans les communs du château.

Jeudi 22

Conseil municipal à 21h dans la salle des conseils de la mairie.

Dimanche 25

- **Elections sénatoriales** à Versailles (réservées aux grands électeurs élus lors du Conseil municipal du 17 juin).

- **Visite du Skit du Saint-Esprit** à 15h : inscription au **Syndicat d'initiative**.

Mardi 27

Le **Club des Amis Retraités** propose à ses adhérents la **visite guidée du moulin de Claude François à Dannemois** (91) avec un déjeuner et une projection sur écran géant des meilleurs moments des spectacles de l'artiste, puis danse jusqu'à 16h (76 €).

Mercredi 28

L'association **Service Entraide Parents** organise son **pique-nique de rentrée**.

Dimanche 2

- La **section gym volontaire** organise une grande **marche des 50 ans de l'ASMD** ouverte à tous les adhérents avec pique-nique et animations de 9h à 17h.

- Le **Tennis club municipal** **accueille ses nouveaux adhérents** à 14h30 autour d'une animation, d'une visite des lieux et d'un goûter avec une mise en relation des joueurs.

Du lundi 3 au vendredi 21

Défilé D'art expose « **Les bois et les sous-bois** » au CLC. Entrée gratuite.

Vendredi 7 et samedi 8

Nuits Gassendi à la Ferme de **Beurain** pour une observation du ciel avec le Club **Albiréo** organisée par le SI.



Octobre 2011

Samedi 1^{er}

Concert des Chœurs du Mesnil : « **Les sept paroles du Christ** » de César Franck pour chœur, solistes, orchestre et orgue à 20h à l'église.

Samedi 1^{er} et dimanche 2

Les **Ateliers photographiques du Mesnil** s'exposent au foyer rural de Dampierre-en-Yvelines.

Samedi 8

- **Concert de Francis Vidil** qui interprète Bach dans le salon de lecture de la mairie à 18h. Adhérents SI : 8 €, prix public 10 €.





- **Concert de Jazz** dans la salle de spectacle du CLC à 20h. Groupe **Uniswing et Jazzmen du Colombier**. Entrée 8 €.

Dimanche 9

- **Brocante de la Saint-Denis** : renseignements auprès du **Comité des fêtes**.

- La **section pétanque de l'ASMD** organise à 13h30 sur le terrain de pétanque du parc des sports Guy Lefébure un **concours de pétanque** pour tous ses adhérents (tous sports confondus) : le **Trophée du Conseil municipal** et le **Trophée des 50 ans de l'ASMD**.

- **Visite du Skit du Saint-Esprit** à 15h : inscription au **Syndicat d'Initiative**.

Samedi 15

Réunion mensuelle du **Cercle philatélique** de 10h à 12h au CLC.

Dimanche 16

- Le **Club des Amis Retraités** propose une **sortie au Palais des Congrès de Paris** : « **Les Flammes de Paris** », entre ballet et comédie, grands moments historiques, au son d'airs bien connus du répertoire populaire français et de la révolution française (69 €).

- **Chocolat-théâtre** (à partir de 4 ans), à 15h dans la salle de spectacle du CLC « **La sorcière qui rêvait en couleurs** ». Adhérents 6 €, prix public 8 €.

Dimanche 16

- Le TCM propose à ses adhérents et à leur famille une **sortie au Bowling Ciptone de Coignières** à 18h30 autour d'un apéritif dinatoire. Adhérent : 20 €, prix public : 25 €, prêt de chaussures inclus.

Samedi 22

- **Concert de musique électronique « Electro Bar »** au CLC à 20h. Entrée 5 €.

- **Visite de Notre Dame de la Roche** à 15h et **visite du Skit du Saint-Esprit** à 16h : inscription au **Syndicat d'Initiative**.

Novembre 2011

Samedi 5

Concert « Food Music » à 20h, autour d'une assiette gourmande dans la salle de spectacle du CLC (8 €).

Dimanche 6

Le **Club des Amis Retraités** propose une **sortie au Théâtre de Paris** : « **Le Quatuor** », formation devenue incontournable en matière d'humour musical, émaillée de surprises troussées d'une musicalité exceptionnelle (54 €).

Du lundi 7 au vendredi 18

Mesnil Découverte vous propose un **voyage en Israël**.

Mercredi 9

Le TCM organise une sortie en car pour les enfants de l'école de tennis au **tournoi ATP BNP Bercy**. Renseignements auprès du TCM.

Vendredi 11

L'**Amicale des Anciens Combattants** vous invite à assister à la messe et à la **commémoration du 11 novembre** au monument aux morts place de l'église.



Dimanche 13

Visite du Skit du Saint-Esprit à 15h : inscription au **Syndicat d'Initiative**.

Jeudi 17

Conseil municipal à 21h dans la salle des conseils de la mairie.

Samedi 19

- L'**Association des Boutiques de ChampMesnil (ABC)** organise l'après-midi, une **fête pour les enfants** avec des ateliers créatifs divers.

- Réunion mensuelle du **Cercle philatélique** de 10h à 12h au CLC.

Dimanche 20

- L'**Association des Boutiques de ChampMesnil (ABC)** organise le matin, une **fête avec panier garni et lâcher de ballons** autour du marché.

- **Chocolat-théâtre** (de 3 à 12 ans) à 15h dans la salle de spectacle du CLC « **Bien dans son assiette, bien dans ses baskets** ». Prix public 8 €, adhérents 6 €.

L'agenda de vos loisirs

LE MESNIL SAINT DENIS ET SES ENVIRONS



Du vendredi 25 au lundi 28

L'association **Notre Dame de l'Assomption** organise à **Fort Manoir** son traditionnel **marché de Noël** avec toujours de superbes affaires à saisir.

Samedi 26 et dimanche 27

Week-end artisanal au CLC de 14h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche. Entrée libre.

Samedi 26

Tournoi régional (couplé avec le Téléthon) à 14h au **Bridge Club** du Mesnil (15 €/personne).

Dimanche 27

Visite de Notre Dame de la Roche à 15h et **visite du Skit du Saint-Esprit** à 16h : inscription au **Syndicat d'initiative**.

Date à définir :

L'**Amicale des Anciens Combattants** propose une **sortie gourmande et culturelle** dans la région de Gien (50/60 €).

Décembre 2011

Samedi 3

Les **Chœurs du Mesnil** donnent leur **concert de l'Avent** (chants traditionnels, populaires et sacrés, pour chœur, soliste, orchestre et orgue) à l'église à 20h.

Dimanche 4

Les **Chœurs du Mesnil** donne leur **concert de l'Avent** (chants traditionnels, populaires et sacrés, pour chœur, soliste, orchestre et orgue) à l'église des Mesnuls à 17h.

Vendredi 9

L'association **Les crayons de l'espoir** tiendra un stand au **marché de Noël des Mureaux**.

Samedi 10

- Le **TCM** propose une **soirée couscous dansante** au chalet (15 € par personne).

- Réunion mensuelle du **Cercle philatélique** de 10h à 12h au **CLC**.

- Le **Comité des fêtes** offre à tous les enfants du Mesnil le **spectacle et le goûter de Noël** au **CLC**.



Dimanche 11

- **Concert de Noël de Francis Vidil** à 18h dans le salon de lecture du **château-mairie**. Adhérent **SI** : 8 €, prix public 10 €.

- **Visite du Skit du Saint-Esprit** à 15h : inscription au **Syndicat d'initiative**.

Mercredi 14

L'association **Service Entraide Parents** fête **Noël**.

Jeudi 15

Conseil municipal à 21h dans la **salle des conseils de la mairie**.

Vendredi 16

L'association **Les crayons de l'espoir** tiendra un stand au **marché de Noël de Maurepas**.

Mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23

Le **Syndicat d'initiative** organise le passage du jury dans les rues de la commune pour le **concours des illuminations et des décorations des maisons** mesniloises. Résultats et récompenses début janvier 2012.

Date à définir :

Le **Club des Amis Retraités** propose une sortie à **Aubervilliers** pour assister au nouveau **spectacle équestre « Zincaro »** de Bartabas (60 €).

Janvier 2012

Samedi 21

Repas des retraités du Mesnil offert par la **municipalité**. **Pensez à vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie dès réception de votre courrier.**

Scolaire

Une année sur le thème de la ville en maternelle Champmesnil

Le projet pédagogique travaillé au cours de cette année portait sur le thème de la ville. C'est ainsi que la classe des petits a préparé une fresque à destination de la « classe rouge » du jardin d'enfants d'Hankensbüttel en remerciement de l'alouette remise l'an dernier par cette même classe dans le cadre du jumelage entre nos deux villes.

La qualité de l'exposition de fin d'année a permis à toutes les familles de prendre conscience du travail accompli par les enseignantes et les élèves.

Une bonne nouvelle au moment où nous mettons sous presse : la cinquième classe est maintenue pour la rentrée 2011/2012 !



Sécurité routière

Après une année de sensibilisation à l'école maternelle du Bois du Fay, les élèves ont reçu leur diplôme de circulation cycliste remis par la Police municipale, ainsi qu'un sachet de friandise offert par la commune et des gilets de sécurité fournis par le Conseil Général des Yvelines.



"Le petit train du bio" s'est arrêté dans les cantines du Mesnil Saint Denis



"Le petit train du bio" en gare du Bois du Fay !



Le chef cuisiner a passionné les enfants.

Dans le cadre d'un nouveau marché comportant l'introduction du bio dans les menus de la restauration scolaire, une animation intitulée « Le petit train du bio », organisée par notre prestataire RGC, a été proposée dans chacune des cantines du Mesnil. La présence du chef en tenue qui préparait le dessert devant les enfants a été très appréciée. Ce fut l'occasion pour les élèves de l'interroger sur son métier, sur les produits, etc. Alors que la prestation habituellement servie prévoit 1 fruit ou 1 légume bio et 1 laitage ou 1 fromage bio par semaine ainsi qu'une viande de race bouchère par mois, le menu spécial de ce jour particulier était entièrement bio : carotte râpée, poulet et pâte, yaourt nature et assiette de fruits frais.

L'expérience réussie sera reconduite l'an prochain.

Spectacle de fin d'année de l'école élémentaire de Champmesnil

Les élèves ont offert un spectacle coloré à leurs familles venues en nombre les applaudir.



Evelyne Aubert
Adjoint au Maire
chargé de l'Enfance
et de l'Education



Réfection des bâtiments du collège Philippe de Champagne

Suite aux travaux lancés par le Conseil Général, des bungalows vont être installés afin d'accueillir les élèves pour la rentrée de septembre 2012 sur le parking du gymnase, à l'arrière du collège. Les travaux dureront une année scolaire.

Pendant toute cette durée, les utilisateurs des installations sportives devront impérativement se garer sur le parking de la pharmacie Porte Henri IV et sur le parking de Champmesnil. Ils rejoindront le gymnase et la piscine par des passages prévus à cet effet.

Une signalétique sera mise en place. Conscients de la gêne occasionnée, nous remercions chacun de respecter ces instructions, seules garantes de la sécurité de tous.

Petite enfance

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

80 % de fréquentation !

Ouvert en décembre 2010, le RAM propose un accueil sur rendez-vous pour toutes les personnes concernées par la garde d'enfants de moins de 4 ans :

- ◆ mardi de 15h30 à 19h
- ◆ jeudi de 15h à 18h.

Cet accueil se fait à la Maison de la petite enfance (entrée par la sente 14 bis rue Raymond Berrurier). Tél. : 01 34 61 12 25. Courriel : ramlemesnilsaintdenis@orange.fr

Il propose également aux assistantes maternelles des animations pour les enfants qu'elles gardent.

Ces matinées se déroulent dans les locaux de l'accueil de loisirs (15 rue du Maréchal Joffre) hors vacances scolaires : mardi et jeudi de 9h15 à 11h15.

Chaque matinée permet d'accueillir entre 15 et 17 enfants accompagnés de 5 à 7 assistantes maternelles.

Sur les 21 assistantes maternelles en activité sur la commune, 17 sont inscrites au RAM et s'y rendent régulièrement pour 65 enfants concernés.

Des animations particulières ouvertes également aux parents sont proposées en cours d'année : carnaval en mars, chasse aux œufs en avril et fête de fin d'année en juin.

Sous la houlette de Valentine Bernard, responsable municipale de cet équipement, les activités reprennent début septembre avec la rentrée scolaire.

Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP)

Les premiers mois du Scoubidou

Ouvert en janvier 2011, le LAEP du Mesnil Saint Denis, nommé le Scoubidou, offre aux futurs parents, jeunes parents, voire grands-parents mesnilois la possibilité de se rencontrer accompagnés de leurs enfants (ou petits-enfants) de moins de 4 ans, en toute liberté, sans inscription préalable.



Totalement gratuit, ce service municipal est assuré par deux accueillantes :

- ◆ vendredi de 9h à 11h
- ◆ un samedi sur deux de 10h à 12h (*calendrier annuel disponible sur le site internet de la mairie*).

L'accueil se fait dans les locaux de l'Accueil de Loisirs 15 rue du Maréchal Joffre.

Pour tous renseignements, contactez Valentine Bernard
Tél. : 01 34 61 12 25.

Courriel : laeplesnilsaintdenis@orange.fr

Depuis janvier, les vendredis rencontrent un succès satisfaisant : 37 familles accueillies pour 43 enfants. En moyenne : 10 à 12 enfants par matinée. Par contre, les samedis sont moins fréquentés.

N'hésitez pas à pousser la porte ou encore à nous faire connaître vos avis, suggestions, remarques sur ce nouveau service.

Péri-scolaire

Un nom et un logo pour l'Accueil de Loisirs



L'organisation des accueils péri-scolaires du matin et du soir, du temps méridien en école élémentaire ainsi que des accueils de loisirs sans hébergement pour les mercredis et les vacances scolaires a été confiée depuis septembre 2010 à l'IFAC 78.

Dans les missions fixées par la commune à ce prestataire entraine celle de travailler avec les enfants sur un nom et un logo pour les bâtiments situés 15 rue du Maréchal Joffre. Le nom étant trouvé, un groupe de 6 enfants a été désigné pour dessiner avec l'aide d'un graphiste mesnilois le futur logo.



Une scène de vie de château, fruit du travail pédagogique des enfants de l'ALSH.

L'ensemble a été dévoilé lors de la journée "Portes ouvertes" le mercredi 25 mai en présence du Maire, des responsables de l'IFAC et des parents.

Ce fut également l'occasion de découvrir le travail pédagogique de toute l'année sur le thème du château, des vieux métiers, du jardin, etc.

Un grand merci à toute l'équipe et à Richard Colin pour son aide bénévole.



Un air de fête pour la journée ensoleillée "Portes ouvertes"

Evelyne Aubert
Adjoint au Maire chargé de l'Enfance et de l'Education



Le "Social", des services pour vous aider

Quelle que soit la période de l'année, été comme hiver, les Services sociaux sont toujours à votre écoute et interviennent dès que vous leur signalez un problème vous concernant ou concernant une personne que vous avez identifiée comme étant en difficulté. C'est un devoir et une question de solidarité !

Les informations qui vous ont été fournies dans le bulletin municipal n° 49 de juin 2010 sont toujours valables.

Rappelons les n° de téléphone des organismes suivants :

- ◆ Le CCAS, en mairie : Mme Baillou – 01 30 13 86 66
- ◆ L'ASSAD, bureau à la mairie : Mme Lavoine – 01 39 38 61 04
- ◆ L'ADMR, bureau à Méré : 01 34 86 88 45
- ◆ L'assistante sociale : Mme Lleddo, bureau à Rambouillet 01 34 83 69 00

Plan canicule

Comme les années passées, le ministère de la Santé et la Préfecture des Yvelines ont renouvelé la campagne d'information et de prévention des risques liés à la canicule pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2011.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie et / ou contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**.

Un n° vert (appel gratuit) est ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h : **0 800 06 66 66**.

Vous pouvez aussi contacter la Direction départementale de la cohésion sociale à Versailles, au : 01 39 24 24 70 (Mme Stéphanie Froger).

Un appel téléphonique peut permettre d'éviter un drame ! N'hésitez surtout pas.

Et bonnes vacances !



Michel Romain
Adjoint au Maire délégué aux Solidarités et aux affaires sociales



Bons loisirs 2011 CAFY pour les jeunes de 6 à moins de 16 ans

Dans le cadre de sa politique d'aides financières d'action sociale, la Caisse d'allocations familiales des Yvelines facilite l'accès aux activités sportives ou culturelles pour les jeunes dont les familles ont un quotient imposable inférieur ou égal à 800 euros. Des "Bons loisirs" de 90 à 120 euros selon les ressources de la famille leur sont automatiquement envoyés à partir de juin. Pour plus d'informations, contactez la CAF au 0 810 25 78 10.

État civil

Naissances

◆ Lehoux Alice	11 novembre 2010	◆ Simon Nathanaël	20 février 2011
◆ Lesserteur Robin	14 novembre 2010	◆ Torton Valentine	24 février 2011
◆ Lorant Emma	20 novembre 2010	◆ Maire Baptiste	27 février 2011
◆ Bailly-Basin Valentin	21 novembre 2010	◆ Dekindt Leroux Charlie	23 mars 2011
◆ Tessier Leelou	29 novembre 2010	◆ Arib Ahmed	25 mars 2011
◆ Chevallier Alix	17 décembre 2010	◆ Membrive Zoélie	25 mars 2011
◆ Bonnot Damien	22 décembre 2010	◆ Houzet Domitille	31 mars 2011
◆ Neves-Guerra Sandra	24 décembre 2010	◆ Labarre Alix	14 avril 2011
◆ Rossignol Paul	30 décembre 2010	◆ Fofana Dias Shana	29 avril 2011
◆ Choquet Sara	31 décembre 2010	◆ Russo Ribeiro Carline	3 mai 2011
◆ Eeckhout Hugo	5 janvier 2011	◆ Morier Lila	9 mai 2011
◆ Dinc Aliyah	12 janvier 2011	◆ Bossé Maelys	13 mai 2011
◆ Dinc Inaya	12 janvier 2011	◆ Damini Eloyne	16 mai 2011
◆ Toucheboeuf Cléa	17 janvier 2011	◆ Huart Raphaël	17 mai 2011
◆ Boulay Ethan	18 janvier 2011	◆ Vaisset Iseult	30 mai 2011
◆ Boucher Léo	23 janvier 2011	◆ Zaoui Mohamed	2 juin 2011
◆ Horvath Lennie	30 janvier 2011	◆ Saint-Martin Victoire	7 juin 2011
◆ Lhomme Noé	12 février 2011	◆ Bourgain Alexis	12 juin 2011
		◆ Boughanem Djafar	17 juin 2011

Mariages

◆ Mainil Gérard & Herbelin Catherine	26 juin 2010	◆ Coadou Bernard & Philippon Dominique	11 septembre 2010
◆ Roy Sébastien & Pradel Cécile	03 juillet 2010	◆ Maire Philippe & Deregnieux Mélanie	18 septembre 2010
◆ Manelphe Christophe & Coche Bénédicte	03 juillet 2010	◆ Derouet Virgile & Lunel Sophie	25 septembre 2010
◆ Belgharbi Hafid & Shotton Wendy	10 juillet 2010	◆ Baït Luc & Eyraud Marie	25 septembre 2010
◆ Le Lagadec Julien & Aubert Marine	10 juillet 2010	◆ Saulet Geoffroy & Boisrame Emilie	25 septembre 2010
◆ Bohui Dohone & Ibouroi Yasmina	24 juillet 2010	◆ Borne Pascal & Siline Natacha	16 avril 2011
◆ Robert Mathieu & Rocher Laure	24 juillet 2010	◆ Carcel Jérôme & Dufetelle Maïthé	16 avril 2011
◆ Barthement Alain & Gillot Nom D'usage Hipp Patricia	24 juillet 2010	◆ Guiguen Nicolas & Guillard Béatrice	16 avril 2011
◆ Serena Benjamin & Soto Paola	24 juillet 2010	◆ Sutter Fabien & Puzenat Véronique	16 avril 2011
◆ Chaput Raymond & Carriere Josette	30 juillet 2010	◆ Saulet François & Ollivier Gwenaëlle	21 mai 2011
◆ Waëltélé Xavier & Te Madeleine	31 juillet 2010	◆ Barlet William & Molin Karine	28 mai 2011
◆ Campagne Sébastien & Dewet Marie	21 août 2010	◆ Becourt Philippe & Lacroix Claudine	28 mai 2011
◆ Deser Guillaume & Leroy Marion	28 août 2010	◆ Marques Frédéric & Franconville Charlotte	11 juin 2011
◆ Faudier Laurent & Quinette Céline	04 septembre 2010	◆ Rossignol Fabrice & Palomba Florence	25 juin 2011
		◆ Darget Didier & Fraysse Véronique	25 juin 2011

Décès

◆ Taravellier Michel	19 novembre 2010
◆ Cassuto Marco	5 décembre 2010
◆ Lahouti Fard épouse Slootman Nosh	6 décembre 2010
◆ Leclercq veuve Tetart Daniëlle	22 décembre 2010
◆ Bienaimé veuve Lauvergne Marguerite	28 décembre 2010
◆ Van Den Abeele veuve Demuyt Alice	29 décembre 2010
◆ Le Duigou veuve Bailly-Salin Ambroisine	1er janvier 2011
◆ Perrette veuve Péborde Marthe	24 janvier 2011
◆ Balzan veuve Terranova Angèle	30 janvier 2011
◆ Istasse épouse Auville Odette	31 janvier 2011
◆ Vaudron Patrice	4 février 2011
◆ Sourd Renée	6 février 2011
◆ Dieumegard veuve Massu Madeleine	7 février 2011
◆ Doaré Guy	12 février 2011
◆ Pietri Simonne	14 février 2011
◆ Garcia veuve Gregorio Marie	17 février 2011
◆ Wégria veuve Prêt Juliette	22 février 2011
◆ Sockeel Lucienne	6 mars 2011
◆ Perpoil veuve Hamon Suzanne	10 mars 2011
◆ Beauvais Geneviève	17 mars 2011
◆ Masson Robert	19 mars 2011
◆ Rio Alexandre	30 mars 2011
◆ Bru Jacques	1er avril 2011
◆ Bais épouse Cantarero Françoise	18 avril 2011
◆ Ruchon veuve Ryssaël Charlette	9 mai 2011
◆ Deslandes Serge	12 mai 2011
◆ Jacques épouse Tourneur Nicole	14 mai 2011
◆ Renaud veuve Bussière Yvette	30 mai 2011
◆ Ferreira Dos Prazeres épouse Biguet Noémia	30 mai 2011

Des projets partagés ?

Le Préfet a dévoilé fin avril sa vision de l'**intercommunalité pour les Yvelines**. Les Conseils municipaux doivent donner leur avis sous 3 mois ! Aux forceps, il va falloir donner du sens à un projet de territoire où 5 ans n'ont pas suffi aux élus pour mettre sur pied des projets de coopération ! Le Préfet prévoit pour nous un **regroupement avec le SIVOM de la vallée de Chevreuse**. Quelles sont les compétences qui lui seront transférées ? Seront-elles cohérentes avec notre bassin de vie ? Préservent-elles les **intérêts que nous avons avec les communes voisines** (collège, piscine, gymnase, assainissement et ordures ménagères, et même transports vers les gares, ...) ? Et surtout, où le citoyen pourra-t-il s'exprimer ?

Le document fourni montre que le découpage actuel préfigure d'autres rappro-

chements des communes sur **5 grandes zones** (cf page 27 du projet du préfet). Dans quelques années, si nous acceptons ce schéma, nous serons à coup sûr noyés dans une super intercommunalité avec Versailles Grand Parc et la Communauté d'agglomération de Saint Quentin-en-Yvelines, qui appartiennent déjà à l'OIN de Paris-Saclay et au projet du Grand Paris. Que peserons-nous alors ? Est-ce cela que nous voulons ? D'autres choix sont possibles vers le centre du département, sans remettre en aucun cas en question notre appartenance au **Parc naturel, dont le périmètre va bien au-delà des quelques communes du SIVOM de Chevreuse**. C'est ce que nous dirons lors du vote en Conseil municipal dans lequel nous donnerons un avis négatif.

L'élaboration du PLU est un moment privi-

légié pour associer les habitants à un véritable projet de Ville. Au moment d'entamer ce processus, notre commune doit mettre en œuvre les moyens nécessaires à cette concertation : **réunions publiques, ateliers, permanences, registre d'expression** pour que nous puissions exprimer nos attentes, **information régulière** dans le journal et sur le site internet de la ville, **dossier d'état d'avancement du PLU** consultable en mairie, afin de nous permettre d'être informés au fur et à mesure de l'avancement du projet... C'est seulement à ces conditions que nous aurons un **projet partagé** pour notre ville.

Dominique Dario, Christian Mazé, Emmanuelle Betouille, Jean Lepercque, vos élus Le Mesnil en Mouvement

Tenez-en compte... Monsieur le maire !

2001->2008, gestion du « je fais ce que je veux et je ne rends pas de compte » -> la commune est en quasi-faillite, dixit les autorités de contrôle dès 2006 et dixit à nouveau début 2009.

2009->2011, 30 % d'augmentation des impôts locaux pour rétablir la situation (source : nos feuilles d'impôts locaux)... ouf ? Merci à nous les contribuables. Alors, tout va très bien ?

Non pas, ça recommence. On sous-estime le seul terrain que la commune possède (na1-clos de Breteuil) 1 800 000 € au lieu de 2 400 000), on brade la participation du promoteur sur l'opération na2-le village (manque à gagner au moins 300 000 €) et... vite et aux forceps, on fait voter une salle

des fêtes de 3 000 000 €... Le justificatif étant : « on a des subventions pour environ 1 000 000 € de la Région et du Conseil général » ... mais nous payons directement ou indirectement ces organismes et nous n'aurons pas ces subventions pour des projets autrement nécessaires.

Le 31 mars 2011, dernier Conseil municipal (à ce jour, 15 juin, aucun compte-rendu disponible, tiens, tiens !)... **Un tiers des membres de votre liste** (7 sur 21) n'ont pas voté pour cette pseudo-salle des fêtes. En fait, tout le monde sait bien que ce projet dispendieux et inutile devrait être abandonné tant que notre PLU n'aura pas abouti, tant qu'on ne sait pas vraiment dans quelle intercommunalité nous serons au

31.12.2011, tant que nos routes, nos trottoirs ou, à tout le moins, la signalisation au sol ne sont pas sérieusement traités, tant que nous serons les derniers de la classe en matière financière des 28 communes de 5 000 à 10 000 habitants des Yvelines (source : Agence Départementale de Conseil aux communes du 78), tant qu'on ne sait pas comment financer les 2 200 000 € de travaux pour la piscine (source : dernière réunion du Sivom).

Arrêtez ce projet : les Mesnilois avertis vous le font savoir ou vont vous le faire savoir, chacun à sa manière. Tenez-en compte.

**Alain Réminiac (al.reminiac@laposte.net)
Tous Ensembles Pour Le Mesnil**

Nos intérêts sont bien mal défendus.

NA1 10 000 m² : les Domaines évaluent notre terrain 1,8 à 2,4 millions d'€. La municipalité le cède 1,8 M€ (180 €/m²) pour bâtir 57 logements.

NA2 30 000 m² : ces terrains appartiennent à des particuliers et des investisseurs. Sans demander d'évaluation aux Domaines, la municipalité en concède l'aménagement à CFH, filiale des Nouveaux Constructeurs, pour bâtir 123 logements. Il propose de nous donner en contrepartie 0,4 M€ ; M. Réminiac réagit : « *CFH sous estime de 3 M€ ses recettes issues de la vente des logements* ». CFH consent à rajouter 0,5 M€. C'est peu, par rapport aux plus values potentielles dont il va bénéficier. CFH estime ces terrains 2,4 M€ (80 € le m²) ; certains ont proposé que la ville les achète aux propriétaires grâce aux 1,8 M€

reçus de la vente NA1, plus un prêt relais, puis les remembre et les revende à un promoteur au prix du m² de NA1, soit 5,4 M€. Ceci nous aurait rapporté une plus-value de **3 M€ : refus du maire**.

Il a négocié seul au téléphone avec CFH, refusant la présence d'élus de l'opposition, en présence de quelqu'un dont il refuse de dire le nom.

Au final, un manque à gagner d'au moins 2,5 M€ et en plus nous garantirons 9 M€ de prêts en cas de défaillance des bailleurs. A quoi servira cet argent, notre argent ?

A réduire notre dette ? Non, à rénover Beaurain. Un gouffre financier : 5 M€ dont une 1^{re} tranche de 3 M€ avec seulement 30 % de subventions alors qu'à ses vœux le maire disait 65 %. Une scène de spectacle

plus étroite que celle du CLC. Des salles dont la location ne couvrira pas les frais. A bulletins secrets, seuls 14 élus sur 29 ont voté pour le projet : ***l'anonymat enhardit***.

Et ce alors que la ville détient un triste record : parmi les 28 élèves de sa classe (les villes des Yvelines de 5000 à 10000 h.) le Mesnil était en 2010 l'avant-dernier pour le poids de la dette, des taxes locales. La taxe "ordures ménagères" est supérieure de 24 %. De 2008 à 2011 les taxes augmentent de 30 % (4 % en 2011), les dépenses totales de fonctionnement de 21 %, **réagissez, c'est votre argent !**

Jacques Minéry, élu d'opposition

Portraits

Les avantages de nos commerces de proximité

Asia Traiteur



Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin (n°50), un nouveau commerce a levé son rideau Porte Henri IV en janvier 2011, en remplacement de l'épicerie.

Xavier et Noëlle Zhang, âgés respectivement de 30 et 29 ans sont arrivés sur notre commune avec leurs trois enfants Killian, William et Millia pour créer leur activité de traiteur et restauration de spécialités asiatiques. Ils tiennent également un restaurant chinois « La dynastie Zhang », 2 place du 19 mars 1962 à Magny-les-Hameaux. Leur arrivée sur notre jolie place a provoqué le passage de nouveaux clients sur notre commune. Les spécialités proposées, variées et d'une fraîcheur irréprochable offrent également de nouveaux choix culinaires aux foyers mesnilois. Afin de satisfaire la clientèle, Xavier et Noëlle ont choisi d'ouvrir leur commerce du lundi au dimanche de 10h30 à 21h30. Asia Traiteur propose deux alternatives : se restaurer sur place ou emporter ses plats. Vous pouvez encore passer commande par téléphone (01 34 61 00 82) et venir prendre livraison un quart d'heure plus tard selon les spécialités commandées. Nous souhaitons la bienvenue à Xavier et Noëlle, heureux d'avoir pu installer leur commerce au Mesnil où ils souhaiteraient désormais pouvoir vivre et scolariser leurs enfants.

Mesnil Infomédias

Denis Godet, âgé de 39 ans, s'est marié au Mesnil Saint-Denis il y a neuf ans et y habite depuis cinq ans avec son épouse et leurs trois enfants. Lorsque le local qu'il occupe aujourd'hui s'est libéré, il a saisi l'opportunité d'y créer sa petite entreprise et c'est ainsi que s'est ouvert au mois de mars Mesnil Infomédias.

Dans son magasin situé 42 rue Henri Husson, il dépanne, répare et remet à jour tous types d'ordinateurs. Il vend aussi tout matériel informatique et audiovisuel (écrans plasma et LCD, ampli, home cinéma, appareils photos numériques...) à des prix compétitifs et sur simple commande de votre part. Denis Godet s'efforce d'établir ses devis (gratuits) de réparation dans la journée et d'effectuer les déplacements (gratuits également pour les habitants du Mesnil Saint Denis) dans les 48h (vous pouvez le joindre au 06 81 44 67 27). Les horaires d'ouverture sont du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h.



Côté santé...

De nouveaux infirmiers



Paul Reype s'est installé dans notre région en janvier 2005. Il est originaire de l'île de la Réunion d'où il est arrivé à l'âge de neuf ans. Il habite avec sa femme et ses trois enfants en vallée de Chevreuse, région qu'il apprécie particulièrement. Il a débuté sa carrière d'infirmier hospitalier à l'hôpital Paul Brousse de Sevran, puis celui de Villejuif, du Kremlin-Bicêtre et enfin à la Salpêtrière avant de devenir infirmier libéral dans un cabinet de Coignières puis à La Verrière. En décembre 2010, il décide de créer son propre cabinet et de s'installer au Mesnil Saint Denis où il n'y a plus d'infirmières depuis la cessation d'activités de Mesdames Lambert et Lefebvre. Paul Reype s'installe donc au 14 de la Porte Henri IV avec un projet bien précis en tête : apporter aux patients une qualité de soins optimale et dialoguer avec eux. Chaque geste technique est expliqué au patient afin de répondre au mieux aux questions liées à leur pathologie. Pour relever ce challenge Paul Reype fait appel à une femme qu'il connaît depuis 8 ans et qui apprécie ses valeurs et ses méthodes de travail. Nadège Bronner vit à Versailles avec son mari et son enfant. Sa formation de puéricultrice apporte une valeur ajoutée au cabinet et aux jeunes enfants ou bébés. Retrouvez leurs coordonnées et leurs horaires en page santé (6) de notre guide Pratique 2011-12.



Une nouvelle ostéopathe au Mesnil

Sandrine Dang s'est installée ce printemps dans les locaux de la clinique, 46 rue Raymond Berrurier. Tél. : 06 02 19 73 04.

Vos pieds aux petits soins

Monsieur Lefebvre, podologue, ouvre son cabinet à la rentrée au 38-40 rue Henri Husson. Tél. : 06 75 78 32 18.

Parc naturel régional

Vos loisirs avec les animations proposées ou parrainées par le Parc de la Vallée de Chevreuse.

« Portes Ouvertes Ateliers d'Artistes »

samedi 1^{er} et dimanche 2, samedi 8 et dimanche 9 octobre
65 artistes plasticiens, peintres, sculpteurs, graveurs, photographes vous attendent dans leurs ateliers lors de ces deux week-ends, dans de nombreuses communes du Parc.



Une soirée de lancement du Parcours est prévue le vendredi 30 septembre à 20h salle polyvalente de Bonnelles avec la participation des artistes Hélim et également : Yves Gaudin, poète et rhapsode dans le cadre de la 8^e édition PoésYvelines, un grand concert de

jazz par le trio Marie Busato, Julien Silvand et François Fuchs.

Pour tout renseignement : Jean-Paul Privat - 06 72 99 18 05

Poésie et Moyen âge font bon ménage le dimanche 9 octobre

Une après-midi au château de la Madeleine pour revivre un peu du Moyen âge grâce aux activités proposées par les 4A, mais aussi pour entendre des poètes et artistes dire et chanter des poèmes d'aujourd'hui, créant ainsi un décalage temporel. De 14h à 18h.

Accompagnement musical par la Carité de Guingamor. Avec les poètes Claude Ber, Lydia Padellec, Jean-Luc Despax et la comédienne et chanteuse Frédérique Wolf-Michaux.

Renseignements : 01 30 52 09 09.



Balades nature et patrimoine par les guides de Parc

Jean-Paul, Sylvaine et Anne-Claire vous proposent toute l'année des balades commentées à la rencontre des différents visages de la Haute Vallée de Chevreuse : sites prestigieux, villages et bourgs de caractère, paysages champêtres. Voir les dates sur le site du Parc : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>



© Patrick Blanc

Visites guidées, ateliers pour enfants et adultes, conférences...

■ Samedi 8 octobre

Milon-la-Chapelle

La nature en automne en Forêt départementale de la Madeleine

De 14h à 17h. En partenariat avec l'association A l'Ecoute de la Nature.

■ Samedi 8 octobre

Rochefort-en-Yvelines

Photographie en Forêt départementale de Rochefort-en-Yvelines

De 14h (départ mairie de Bullion) à 17h30. Accompagné d'un professionnel, vous apprendrez à photographier la nature (matériel fourni). Inscription obligatoire : www.plt-net.com
En partenariat avec la société *Par là, à Travers*.

Voir le programme complet : <http://rdvnature.yvelines.fr>.

■ Dimanche 16 octobre

Zones humides de Port Royal

Musée des Granges de Port Royal des Champs, de 10h30 à 12h. Les monastères s'implantaient systématiquement dans les fonds de vallée... la géographie, la géologie, les ressources naturelles, l'écologie et l'économie étaient des notions parfaitement maîtrisées par les moines. Par Stéphane Lorient, animateur patrimoine au Parc. Gratuit, inscriptions conseillées : 01 30 52 09 09.

■ Dimanche 23 octobre et 27 novembre

Visites château de la Madeleine à Chevreuse

Public familial, gratuit, RDV à 15h30. Renseignements : 01 30 52 09 09.

■ Dimanche 30 octobre

Ateliers pour enfants : goût et cuisine au Moyen-âge (6 - 12 ans)

Château de la Madeleine, Chevreuse, de 15h



Aurélie Erlich et Stéphane Lorient seront vos guides au château de la Madeleine.

à 16h30. Que mangeait-on au Moyen-âge ? Comment cuisinait-on ? 4 euros/enfant. Avec Aurélie Erlich. Réservation : escapadesdanslart-info@yahoo.fr / 06 74 19 52 85

■ Dimanche 6 novembre

Lecture de paysage du Bourg de Chevreuse

Château de la Madeleine, 10h30, durée 1h. L'implantation humaine, de l'Antiquité à nos jours.

Par Stéphane Lorient, animateur Parc.

Gratuit. Inscription conseillée au 01 30 52 09 09.

■ Dimanche 20 novembre

Atelier pour adultes : le goût et la cuisine au Moyen-âge

Château de la Madeleine, Chevreuse de 10h30 à 12h. Recettes typiques et dégustation sur place. 6 euros/adulte
Avec Aurélie Erlich. Réservation : escapadesdanslart-info@yahoo.fr / 06 74 19 52 85

■ Dimanche 11 décembre

Conférence en salle : Beauté et hygiène au Moyen-Âge

Château de la Madeleine, de 16h à 17h30. Entrée gratuite. Réservation : escapadesdanslart-info@yahoo.fr / 06 74 19 52 85



Sainte Thérèse à Washington



Du 6 au 19 février, 25 élèves du collège Sainte Thérèse ont participé à un voyage aux Etats-Unis dans le cadre d'un partenariat linguistique avec une *Junior school* de la banlieue de Washington. Pendant 15 jours, les enfants ont eu l'opportunité de partager le quotidien et la manière de vivre d'une famille américaine. A l'école, ils ont découvert l'organisation d'une journée de cours en suivant leurs correspondants. Certains ont même participé à l'élaboration d'un travail franco-américain sur la guerre d'Indépendance. Les journées en classe alternaient avec les visites de Washington : musée de l'air et de l'espace, musée des médias (newseum), musée de l'histoire américaine... mais aussi Williamsburg (ville où a été signée l'Indépendance) et Baltimore. De très beaux souvenirs pour tous... en attendant de recevoir leurs amis américains.

JAZZ Jazz à toute heure, instants rares de bonheur

Grâce à un partenariat fidèle unissant le Mesnil St Denis à Jazz à toute heure depuis 5 ans et à un dévouement sans relâche de la part des bénévoles, notre Centre de Loisirs et Culture (CLC) a accueilli un concert exceptionnel ce samedi 19 mars. L'infatigable et passionné Michel Bocage Marchand, fondateur et président de ce festival renommé, avait invité le compositeur Khalil Chahine, musicien à la croisée des cultures, à se produire au CLC. Six albums produits en 20 ans dont le dernier « Noun » sorti en 2009, c'est dire le soin apporté à la qualité de son travail. Accompagné de très talentueux musiciens, William Lecomte au piano, Eric Seva aux saxos sans oublier le contrebassiste Christophe Valem et le batteur Nicolas Filiatreau tout aussi étonnants, le public a suivi ce rare moment où Khalil Chahine se produit en concert avec une telle formation musicale.



▲ Khalil Chahine et son groupe nous ont offert un superbe voyage musical.



Les Topinambours ont assuré et mis la patate en première partie ! ▼



▲ La salle de concert du CLC s'était muée en cabaret jazz pour l'occasion.



Photos : Luc Bucher - Jazz à toute heure ©

La vie au Mesnil

Le Carnaval des enfants, toujours aussi attendu que le printemps

C'est par un après-midi nuageux que s'est déroulé le Carnaval organisé par le Comité des Fêtes le 26 mars. Malgré les premières gouttes de pluie, le cortège composé de nombreux enfants et parents, du "bonhomme hiver", splendide, moitié chevalier moitié princesse, réalisé par les animateurs du Bois du Fay, part vers son tragique destin. Le camion des services techniques a revêtu ses plus beaux atours et s'est même doté cette année d'un château *Légo* au sommet duquel un soldat monte la garde (merci à Jean-Pierre Dereume qui a réalisé ce chef d'œuvre). Les percussions de la Cie Prométhée résonnent dans les rues du Mesnil, rythmant la marche du défilé qui arrive à Champmesnil avec quelques rayons de soleil. Remise des prix aux lauréats du concours de dessin et aux gagnants des costumes les plus créatifs ; les parents ne manquent pas d'imagination ! Après l'allocution de Gérard Méjécasse, président et de Jean Créno, Maire, le bonhomme s'est enflammé pour la plus grande joie de tous. Et quelque 500 ballons ont été lâchés par les enfants dans le ciel mesnilois.



“La Tournée des Déééglingués” : trier plutôt qu’envoyer valdinguer !



Une animatrice de “La tournée des Déééglingués”,
Jean Créno et... la mascotte DEEE !

Samedi 21 mai 2011, une journée d’action était organisée, pour sensibiliser les usagers au recyclage des déchets électriques et électroniques (D3E). Des stands d’animations permettaient également un rappel des bases de tri de nos déchets ménagers, les avantages du compost,... De nombreuses promesses de dons de D3E ont été réalisées ce jour-là et chaque donateur est reparti avec un cadeau spécialement créé pour l’évènement.

A cette occasion, les services techniques de la mairie avaient organisé un jeu concours intitulé « Invente un nom à la mascotte des déééglingués » réservé aux enfants de la commune. Affluence record sur le stand pour ce concours !

A l’issue de cette journée, une liste anonyme des propositions a été dressée et, après délibération du jury, la mascotte se nomme donc « Recyclosor », nom inventé par Chloé Millot.

L’exposition d’affiches réalisées par des élèves de 6^e des deux collèges du Mesnil Saint Denis fut un véritable succès ! Cinq élèves seront récompensés pour leur créativité : 4 affiches et un jeu de l’oie qui remporta un vif succès.

La remise des récompenses, offertes gracieusement par nos partenaires*, a eu lieu en mairie. Bravo à tous ces gagnants ! Pour clore cette opération, une visite du SIDOMPE a été organisée en juin pour les quatre classes de 6^e des collèges du Mesnil qui ont participé, en adéquation avec leur projet éducatif commun axé sur la citoyenneté. L’objectif de cette visite sera d’informer et de sensibiliser les enfants sur le devenir des déchets des ménages après collecte par la société Sepur. Nous vous rappelons que vous pouvez obtenir tous les renseignements concernant la collecte des déchets sur notre site internet rubrique Patrimoine et environnement/collecte des déchets.

* Jardinerie du Mesnil, Shopi, Carrefour City, Bergerie Nationale, Luminaire Métal Union, CPPO, ADEME, Intermarché La Verrière, Eco Emballage.

Une cabane pour mieux jardiner !



Depuis plusieurs années, sous la houlette de Mesdames Schwander et Bodiguel, institutrices, l’école élémentaire du Bois du Fay s’est lancée dans la création d’un jardin potager. Les élèves y découvrent comment poussent radis, salades, fleurs... Ils apprennent à planter, désherber, arroser, cueillir... Toutes opérations qui demandent un minimum de matériel. Afin de leur permettre un rangement sur place des plantoirs, rateaux ou arrosoirs, la commune vient d’installer une cabane dédiée à ce jardin potager. Jeudi 5 mai à l’heure de la récréation, Jean-Michel Michenaud et Evelyne Aubert, adjoints au Maire, ont procédé à l’inauguration officielle et à la remise des clefs, pour le plus grand plaisir des enfants qui sont tous repartis avec un morceau du ruban tricolore.

La vie au Mesnil



Le plaisir du vide-greniers : de bonnes affaires pour quelques deniers !

Comme chaque printemps, notre village a accueilli dimanche 15 mai, place de l'église, le vide-greniers organisé par le Comité de Jumelage et le Comité des Fêtes. Au milieu de ce joyeux bric à brac riche en couleurs et en curiosités diverses, de nombreux badauds au regard pétillant se sont croisés pour réaliser les meilleures affaires. Cette année encore, le record de vente de kilos de frites a été dépassé : 160 kg !

L'Air de Rien et Solfeggio, la voix des chœurs, de *Suzette* à *Django*

Concert entraînant et de qualité le dimanche 29 mai au CLC :

Première partie par le chœur des enfants Solfeggio qui nous a invités sur la route de *Broadway* avec entre autres *Edelweis*, *My God*, *Clap your Hand* et *Willkommen* sous la direction de Valérie d'Annville.

Deuxième partie par le chœur des adultes L'Air de Rien qui nous a fait découvrir des musiques de film sous une présentation originale à la manière des Oscars avec entre autres *Strangers in the night*, *Les yeux noirs*, *La complainte du bagnard* et *Suzette* qui a entraîné le public à rythmer l'accompagnement pour finir par *Il en faut peu pour être heureux*, sous la direction de Gilles Hürstel. En final : *Hallo Django* avec les deux chœurs réunis.

Accompagnement au piano par Pauline Perret et l'orchestre de jazz Les Topinambours.



Fête des voisins, de la solidarité et des copains



La Fête des voisins, qui ne cesse de prendre de l'ampleur au Mesnil St Denis, a rassemblé sur 17 sites environ 500 habitants qui souhaitent faire la fête entre voisins.

La ville qui est partenaire pour la 3^e année consécutive, avec l'appui du Syndicat d'Initiative, a mis à la disposition des organisateurs de cette manifestation le matériel de communication et technique pour cette opération de solidarité. Dans les différents quartiers, le repas, le verre de l'amitié ont été partagés, dans une ambiance festive et conviviale. Chacun a joué le jeu en ramenant ses spécialités culinaires ou ses bonnes bouteilles... Les résidents de l'aire d'accueil des gens du voyage l'ont également fêtée entre eux. Aux quatre coins de la ville, la gaieté et les rires ont animé cette soirée et renforcé, si besoin était, la bonne humeur des participants. M. le Maire et ses adjoints ont rendu visite à plusieurs sites organisateurs, voulant ainsi témoigner leur attachement à la solidarité.



Gala de gymnastique, sportif et artistique

C'est placé sous le signe des 50 ans de l'ASMD qu'avait lieu samedi au gymnase le toujours très apprécié gala de gymnastique. Environ 90 jeunes pratiquent cette discipline. Cette section de l'ASMD nous a offert deux heures de remarquables et pétillantes démonstrations sportives.



La vie au Mesnil

Concert de Francis Vidil

Pour son 8^e concert samedi soir 21 mai, Francis Vidil nous a proposé non seulement quelques morceaux de jazz mais aussi un boeuf avec quelques amis venus l'écouter. Entre autres Philippe François et son épouse Véronique ainsi que Elisabeth Vidil que nous avons retrouvé à la Fête de la musique le 19 juin au château du Mesnil.



Fête de la Musique, y'a eu comme un hic

Il s'est passé quelque chose au Mesnil le 19 juin. Jusqu'au soir depuis le matin. Il s'est passé quelque chose. En apothéose ! Mesniloises, Mesnilois, avez-vous eu vent de la chose ? C'était la fête de la musique ! Dans le parc du château-mairie. Il s'est passé quelque chose. Mais y avait comme un hic... Où donc, étiez-vous passés ?



Festivités du 14 juillet, une fête qui vous plaît !

A l'occasion des festivités de la Fête Nationale du 14 juillet, le Comité des Fêtes a organisé le mercredi 13 juillet sur un air de guinguette : un repas en musique place de l'église et une retraite aux flambeaux. Un feu d'artifice en sons et lumières de toute beauté, avec une introduction sur le thème tricolore, a été tiré sous les regards émerveillés des Mesnilois qui sont allés terminer la soirée au bal organisé devant la Poste.





Page 12



Page 14



Page 27



Page 31



Page 9



Page 14



Page 30



Page 8